



*L'enseignement de l'**Histoire des Arts** a comme objectif de faire acquérir aux élèves une **culture artistique** commune. Ils découvrent de grandes œuvres qui relèvent de différents domaines artistiques, de différentes époques et de différentes civilisations. Ils comprennent qu'ils sont les héritiers de ces cultures dont ils observent les traces, ils en saisissent le sens et enrichissent ainsi leur **sensibilité**.*

*L'enseignement de l'Histoire des Arts est **transdisciplinaire** : il est assuré par de nombreux professeurs, notamment ceux d'éducation musicale et d'arts plastiques, d'histoire, de français, de langues vivantes. L'objectif est, pour l'élève, de savoir situer une œuvre dans son **contexte historique et culturel**, mais aussi d'effectuer des **rapprochements** entre les champs artistiques et démarches d'artistes.*

LES CHAMPS ARTISTIQUES ÉTUDIÉS EN HISTOIRE DES ARTS

ARTS DU VISUEL	ARTS DU SON	ARTS DU LANGAGE	ARTS DU QUOTIDIEN	ARTS DU SPECTACLE VIVANT	ARTS DE L'ESPACE
peinture	chanson	roman	arts appliqués	théâtre	architecture
sculpture	musique instrumentale	nouvelle	design	danse	urbanisme
dessin		fable/conte	objets d'art	mime	arts des jardins
bande dessinée	technologies de création musicale	mythe/légende	arts populaires	arts du cirque	
photographie		poésie		arts de la rue	
cinéma/vidéo		théâtre			



DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Dans le cadre du **DNB** (Diplôme National du Brevet), l'épreuve orale d'Histoire des Arts (coefficient 2) est **obligatoire** pour l'obtention de l'examen.

Thématique retenue pour l'épreuve du Brevet 2015 : « *Les Femmes dans l'Histoire de l'Art* ». Il conviendra donc d'étudier des œuvres **en relation avec ce thème**.

Les candidats présentent individuellement un oral qui se déroule en trois temps :

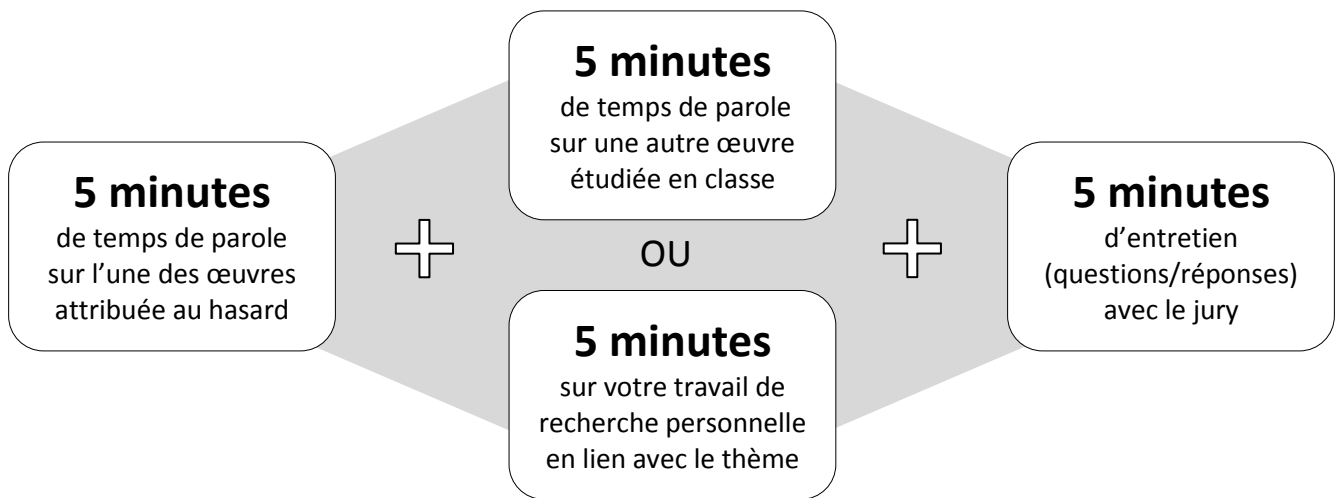
- 1) un **exposé sur l'une des œuvres étudiées en classe attribuée au hasard** (5min)
- 2) la **présentation d'une autre œuvre étudiée en classe choisie par l'élève** (5min)

ou

- la **présentation d'une œuvre non-étudiée en classe choisie personnellement par l'élève** (5min)
- 3) un **entretien avec le jury** sous forme de questions/réponses (5min)

La prestation orale ne pourra pas dépasser 15 min. Les candidats recevront une convocation avec l'heure et la date de leur passage. Un temps de préparation de 15 minutes leur sera accordé, aucune note ou fiche de révision ne sera acceptée.

RÉCAPITULATIF



PLAN DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE D'UNE OEUVRE

★ Je me renseigne sur le contexte de l'époque de création de l'œuvre :

- a) Contexte historique
- b) Contexte géographique
- b) Contexte social
- d) Contexte artistique

★ Analyse de l'œuvre :

- a) Carte d'identité :
 - *type d'œuvre/genre*
 - *titre de l'œuvre*
 - *nom de l'artiste*
 - *date de création de l'œuvre*
 - *lieu de création/d'exposition*
 - *dimensions/durée/format*
- b) Description (ce que je vois/j'entends/je lis)
- c) Technique (matériaux et techniques employés pour la fabrication)
- d) Ce que je comprends de cette œuvre
- e) Lien de l'œuvre avec la thématique choisie, réponse à la problématique posée...

★ Rechercher le vocabulaire spécifique (termes, définitions) :

ATTENTION : LE VOCABULAIRE UTILISÉ DOIT ÊTRE MAÎTRISÉ !

POUR VOTRE TRAVAIL DE RECHERCHE PERSONNELLE

Allez régulièrement consulter le nouveau blog d'Histoire des Arts entièrement consacré à l'épreuve orale du Brevet 2015 ! Un lien direct est disponible sur le site du collège, sinon l'adresse url est la suivante :

<http://lewebpedagogique.com/hdalesegrais>



Des livres sur l'Histoire de l'Art sont disponibles au CDI, n'hésitez pas à les consulter ! Un classeur est également à disposition dans la salle d'Arts plastiques.

QUELQUES RESSOURCES POUR ENTAMER VOS RECHERCHES :

<http://histoiredesarts.culture.fr>
<http://www.panoramadelart.com>
<http://www.canal-educatif.fr/art.htm>
<http://www.histoire-image.org>
<http://www.education.lehall.com>



QUELQUES CONSEILS POUR PRÉPARER L'ÉPREUVE ORALE

- Préparez le travail de recherche **longtemps à l'avance pour avoir le temps de s'entraîner**, il est conseillé de se chronométrer pour s'assurer que l'exposé occupe les dix minutes imparties.
- Lors de votre temps de préparation, élaborez un plan ainsi que des fiches reprenant **les grands points de votre oral** pour vous permettre de ne pas perdre le fil de votre exposé (pensez à écrire suffisamment grand sur les fiches pour pouvoir vous relire en y jetant juste un œil de temps en temps).
- Si vous présentez vos objets d'étude sur clé USB, pensez à vérifier que vous avez utilisé un **format compatible** avec les ordinateurs et vidéoprojecteurs du collège :
 - les images doivent être au format JPEG (.jpg)
 - les vidéos doivent être au format MPEG (.mpg)
 - **ATTENTION** : les diaporamas du type PowerPoint ne sont pas lus, ni les documents conçus sous OpenOffice, PDF, Word, Excel... Veuillez-vous renseigner auprès de Mme Monjardé pour convertir vos diaporamas.
- Sur les éventuels documents que vous allez présenter au jury, pensez à **corriger vos fautes d'orthographe** (faites relire par un adulte si nécessaire).